



## Sanofi nomme le Dr Ameet Nathwani au Comité Exécutif et au poste de Vice-Président Exécutif, Group Chief Medical Officer

**Paris, France - Le 10 mars 2016** - [Sanofi](#) annonce la nomination du Dr Ameet Nathwani comme nouveau membre du Comité Exécutif, effective le 1<sup>er</sup> mai 2016. Le Dr Nathwani quitte Novartis pour rejoindre Sanofi au poste de Vice-Président Exécutif, Group Chief Medical Officer.

Le Dr Nathwani sera responsable des affaires médicales, de la sécurité des patients et de l'assurance qualité médicale pour l'ensemble du Groupe et veillera à l'application des normes de transparence et de conformité les plus rigoureuses dans les interactions de Sanofi avec les professionnels de santé, les patients et les associations médicales. Il travaillera en étroite collaboration avec la R&D Globale et les Entités Mondiales du Groupe. Le Dr Nathwani succède au Dr Paul Chew qui a occupé les fonctions de Senior Vice President, Chief Medical Officer depuis janvier 2013 et qui prendra sa retraite d'ici à la fin de l'année.

*« Notre industrie fait face à une pression accrue pour fournir des données personnalisées tirées d'études observationnelles afin de justifier le remboursement, et démontrer la constance du profil bénéfice-risque des produits par des données scientifiques générées en continu, qui doivent être communiquées de manière efficace et transparente. Nous avons décidé d'intégrer la fonction de Chief Medical Officer au Comité Exécutif du Groupe afin de définir la stratégie de Sanofi, de renforcer ses capacités de rang mondial en la matière et de lui permettre de se conformer à ces exigences », a expliqué Olivier Brandicourt, Directeur Général de Sanofi. « Nous sommes très heureux de pouvoir compter sur la solide expérience d'Ameet dans le développement et les affaires médicales. Je profite également de cette occasion pour remercier Paul Chew de ses nombreuses et précieuses contributions aux activités de Sanofi. Tout au long de son éminente carrière, Paul a été hautement apprécié et son solide leadership dans le domaine des affaires médicales a été infiniment précieux à Sanofi. »*

De nationalité britannique, le Dr Nathwani est né en Ouganda et a fait ses études au Royaume-Uni. Il a débuté sa carrière en 1994 chez Glaxo Group Research et possède plus de 20 ans d'expérience de l'industrie pharmaceutique. Entre 1994 et 2004, il a exercé des responsabilités croissantes dans le domaine de la recherche et du développement pour diverses fonctions et franchises de Glaxo, SmithKline Beecham et GlaxoSmithKline, en Europe et aux États-Unis. Il a rejoint Novartis en 2004 au poste de Senior Vice-Président et Responsable Global du Développement de la Franchise Maladies Cardiovasculaires et Métaboliques et, pendant 11 ans, a exercé un certain nombre de responsabilités de haut niveau dans le domaine du développement et des opérations commerciales, dont celles de Responsable Global de la Franchise Critical Care. Il a été nommé Responsable Global des Affaires Médicales de Novartis Pharma AG en juin 2014 et a intégré simultanément le Comité Exécutif Pharma au sein duquel il a piloté la mise en place du *Real World Evidence Center of Excellence* et de la stratégie Médecine numérique.

Le Dr Nathwani a obtenu son doctorat en médecine en 1987 à Londres et s'est spécialisé ensuite en cardiologie dans plusieurs hôpitaux universitaires londoniens. Il est également titulaire d'un diplôme en médecine pharmaceutique et d'un MBA exécutif.



## A propos de Sanofi

Sanofi, un leader mondial de la santé, recherche, développe et commercialise des solutions thérapeutiques centrées sur les besoins des patients. Sanofi possède des atouts fondamentaux dans la prise en charge du diabète, les vaccins humains, les produits innovants, la santé grand public, les marchés émergents, la santé animale et Genzyme. Sanofi est coté à Paris (EURONEXT: [SAN](#)) et à New York (NYSE: [SNY](#)).

### **Déclarations prospectives Sanofi**

*Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, l'absence de garantie que les produits candidats s'ils sont approuvés seront un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité du Groupe à saisir des opportunités de croissance externe, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'impact des initiatives de maîtrise des coûts et leur évolution, le nombre moyen d'actions en circulation ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2015 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2015 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.*

---

## Contacts :

### **Relations Presse**

Laurence Bollack  
Tél. : +33 (0)1 53 77 46 46  
[mr@sanofi.com](mailto:mr@sanofi.com)

### **Relations Investisseurs**

Sébastien Martel  
Tél. : +33 (0)1 53 77 45 45  
[ir@sanofi.com](mailto:ir@sanofi.com)